



## L'intersyndicale de la voie pro **refuse le pacte Ip !**

### Qui est concerné ?

Les PLP, les CPE, les Psy IEN et les PEPS, titulaires ou non, sur la base du volontariat, pour une durée d'une année scolaire.

### Brique ou mur entier ?

Pour les PLP, le pacte ne sera pas sécable c'est-à-dire divisible en briques. C'est donc 6 briques ou rien : Une brique « remplacement » 18h + 3 briques à 24h de face à face élèves + 2 briques non quantifiées à choisir dans les missions liées à la conduite de projets.

### Pour quelles missions ?

#### UNE AUGMENTATION DE LA CHARGE DE TRAVAIL

	Missions	Volume Annuel
<b>Face à face pédagogique</b>	Assurer les remplacements de courte durée (RCD)	18h
	Intervention dans le cadre de la découverte des métiers au bénéfice des collégiens	24h
	Enseignement et accompagnement dans les périodes post bac professionnel (spécialisations ou consolidation en STS)	24h
	Enseignement complémentaire en groupes d'effectifs réduits (soutien)	24h
<b>Accompagnement des élèves et conduites de projet</b>	Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique (lien avec l'entreprise : formation tuteurs/partariat entreprise/projet innovant...)	?
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers (accompagnement des élèves ni en emploi ni en formation après le bac)	?
	Coordination des dispositifs de découverte des métiers et des filières	?
	Accompagnement des élèves en difficulté (Tutorat/Décrochage)	?
	Accompagnement des élèves de Terminale en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi	?

### **18H+ 2 HSA + 6 MISSIONS dont le RCD (officiellement prioritaire !)**

Pour rappel, les enseignants travaillent 43h par semaine en moyenne. Vouloir augmenter le temps de travail c'est nier le temps nécessaire à la préparation didactique et pédagogique de nos séquences de cours et surtout nier nos conditions de travail déjà difficiles.



## Pourquoi refuser le Pacte ?

- ➔ Ce pacte n'est pas une revalorisation et masque le manque de moyens financier pour les mesures « socle » : le doublement de l'ISO que nous avons arraché reste insuffisant au regard de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis plusieurs décennies. Les mesures à moyen et long termes sur l'accélération du déroulement de carrière étaient indispensables et ont été obtenues grâce à la détermination intersyndicale. Cependant, Pour une majorité des personnels les mesures ne vont pas permettre de compenser l'inflation.
- ➔ Le pacte est le bras armé de la réforme : la quasi-totalité des 12 mesures proposées par le président Macron sont liées à la mise en place du Pacte. Prétendant mieux payer les personnels et aider les élèves en difficultés, le Pacte accentue les inégalités entre élèves et dégradera les conditions de travail, les collectifs de travail et l'organisation des établissements
- ➔ Le statut est menacé : la surcharge de travail occasionnée par les missions du Pacte est bien réelle. Nos obligations réglementaires de service risquent de voler en éclats rapidement et l'annualisation de nos services en découlera.
- ➔ Le pacte est rémunéré par de l'indemnitaire, non pris en compte pour le calcul de la pension.

## Des conséquences catastrophiques pour l'exercice de nos métiers :

Le pacte LP est brutal et dangereux car il signe une concurrence renforcée entre les personnels et une explosion des inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Nos statuts sont une cible majeure de ce choix politique et nos métiers risquent de basculer rapidement vers des missions autres que celles pour lesquelles nous sommes recrutés et formés.

**POUR L'INTERSYNDICALE DE LA VOIE PRO**  
**LE PACTE C'EST NON !**

**REFUSER LE PACTE C'EST SE MOBILISER CONTRE LA REFORME,**  
**POUR NOS LYCEES PROS, NOS MÉTIERS,**  
**NOS FILIÈRES ET NOS ELEVES !**